

Communiqué de presse

Le port Gallice certifié « Ports Propres actifs en biodiversité »

Déjà détenteur de la certification européenne « Ports Propres » depuis 2017, le port Gallice se présentait en ce mois de janvier 2022 à la certification complémentaire « **Ports Propres Actifs en Biodiversité** », celle-ci a été obtenue le 21 janvier dernier à la suite d'un audit terrain mené par l'Afnor certification.

Exemplarité écologique

L'objectif de port écologiquement exemplaire vers lequel nous tendons implique de concilier notre fonctionnement avec des actions en faveur de la biodiversité locale marine et terrestre grâce à des projets ciblés confortés par l'obtention de cette nouvelle certification « actif en biodiversité » :

- Les nurseries Biohut : Dans le cadre d'un projet de restauration écologique sous-marine en partenariat avec la société Ecocean, le port Gallice abrite actuellement 31 nurseries à poissons Biohut.
- La végétalisation du port : Les espaces de stationnements ainsi que les toitures participeront au verdissement du site en accueillant des espèces végétales résistantes au changement climatique et à la salinité soigneusement sélectionnées en collaboration avec le laboratoire de recherche botanique de l'INRAE et de la Villa Thuret.
- Les ruches artisanales : Le toit du bâtiment sud accueille des ruches artisanales pour soutenir la préservation des abeilles et la pollinisation de la zone. Une première phase de test a été lancée au printemps 2021 avec l'installation de cinq ruches sans alvéoles.



Un avenir Bleu, Blanc, Vert

Engagé depuis 2018 dans un programme d'investissement d'envergure, le projet de modernisation du port Gallice comprend une importante dimension environnementale qui se traduit par la mise en place d'une politique environnementale ambitieuse, dont l'audit a salué de nombreux points forts tels que la création d'un nouveau réseau de collecte des eaux usées pour les navires de la jetée principale, la modernisation des installations de stockage de carburant, ou encore par la réduction des consommations énergétiques via la mise en place d'un éclairage public LED à détection de mouvements.

Contact : Charlotte Bodart, Responsable Qualité- Environnement CCINCA

Mail : Charlotte.BODART@cote-azur.cci.fr

Téléphone : +33 4 92 00 56 45